

**Service instructeur**

DEAA - service attractivité des territoires

**Service consulté**

**DELEGATION DE SERVICE PUBLIC HAUT DÉBIT (DSP) HAUT RHIN TELECOM**

Résumé : Le présent rapport propose de prendre acte du rapport annuel 2016 du délégataire "Haut-Rhin Télécom".

Au travers de sa délégation de service public confiée à Haut-Rhin Télécom(HRT), l'action du Département du Haut-Rhin en matière de réseaux de communications électroniques se veut essentiellement tournée vers l'aménagement et l'attractivité du territoire.

En 2004, le Département a décidé de mettre en place une infrastructure de télécommunication à haut débit permettant d'absorber les disparités d'aménagement et d'assurer la cohésion et le développement numérique sur son territoire.

Dans cette perspective, en septembre 2006, dans le cadre d'une Délégation de Service Public (DSP), le Département a confié au groupement de sociétés composé de LDCollectivités et Estviédéo.com, la conception, la réalisation et l'exploitation de l'infrastructure départementale de télécommunication dans le cadre d'une concession de travaux et de services publics.

La concession, signée en novembre 2006, est en charge du déploiement d'un réseau de communications électroniques à haut débit, dans le cadre d'une mise à disposition, conformément à la réglementation en vigueur, auprès de tous les opérateurs ou utilisateurs qui en feront la demande, par voie conventionnelle, dans des conditions objectives, transparentes et non discriminatoires fixées par un catalogue des services.

C'est au terme d'une tranche ferme de travaux (Wimax), subdéléguée à la société HDRR en 2007, filiale de TDF, et de quatre tranches conditionnelles associées à des technologies filaires (la dernière datant de 2008) que le groupement délégataire et HDRR ont créé les sociétés ad hoc Haut-Rhin Télécom et HDRR 68.

Le présent document synthétise l'activité et accompagne le rapport d'activité 2016 remis par le délégataire conformément à la convention encadrant la DSP.

### **Situation et activité au cours de l'exercice**

L'année 2016 a été consacrée à la commercialisation des services et au maintien en condition du réseau. Le réseau s'appuie sur les 763 km de câbles à fibres optiques utilisés dans le département pour connecter les équipements pour les services DSL ou raccorder les entreprises. 50 Nœud de Raccordement d'Abonnés (NRA) sont dégroupés au 31/12/2016.

### **Synthèse des comptes annuels**

Les comptes annuels de l'exercice 2016 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

- Le chiffre d'affaires ressort à 5,828 M€ (contre 6,146 M€ en 2015);

Il se compose des revenus liés :

- à la location de liens d'accès ;
  - à la location de bandes passantes sur fibre (Lan To Lan) ;
  - à la location de fibres noires ;
  - aux IRU (droit d'usage irrévocable d'utiliser une partie des capacités d'un réseau) ;
  - à la maintenance ;
  - à l'activité d'hébergement.
- Les charges s'élèvent à 3,557 M€ (contre 4,056 M€ en 2015) ;
  - L'excédent brut d'exploitation ressort à 2,271 M€ (contre 2,089 M€ en 2015);
  - Le résultat d'exploitation ressort à 1 004 M€ (contre -0,643 M€ en 2015);
  - Le résultat net ressort à 0,697M€ (contre -0,978 M€ en 2015).

### **Perspectives 2017**

Compte tenu des résultats commerciaux observés sur l'ensemble des services en 2016, les perspectives commerciales sont négatives sur les services, avec une baisse estimée de 700 liens (selon budget).

Ces pertes sont liées à un effet de perte sur le DSL et migrations des clients vers le Très Haut Débit. En contrepartie, HRT continue les raccordements d'entreprises au réseau, au travers des fibres optiques, par l'intermédiaire des Opérateurs des services.

Par ailleurs, HRT accompagne les collectivités pour que leurs investissements soient ouverts à la commercialisation par un opérateur d'opérateurs. Ceci permet une concurrence immédiate sur l'ensemble de leurs Zones d'Activités économiques et la mise à disposition d'un ensemble d'offres de services performantes tant sur le plan technique que sur le plan économique. Cet aspect est traité en relation avec le Département du Haut-Rhin.

Enfin, la Région Alsace a attribué une nouvelle concession Très Haut Débit le 7 décembre 2015 à la société Rosace, reprise par la Région Grand Est à sa création en janvier 2016, prévoyant un déploiement de la fibre sur 6 ans à partir de 2017. L'ouverture des premiers Nœuds de Raccordement Optique (NRO) a eu lieu en avril 2017 et l'activité se déploie depuis le début du second semestre 2017 sur certaines zones de commercialisation des services ADSL d'HRT.

La fin de la DSP Haut-Rhin Télécom est prévue en 2021. Il faudra donc travailler jusque-là à la migration des services de HRT vers Rosace.

Je vous prie de bien vouloir prendre acte du rapport d'activité 2016 du concessionnaire départemental « Haut-Rhin Télécom ».

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT